

# ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION

## UN PLAN D'ACTION QUI ENCOURAGE LA PARTICIPATION CITOYENNE

De 2015 à 2020, les élus, les représentants du comité consultatif des aînés et les équipes de la ville de Sceaux ont associé des habitants et des acteurs locaux pour élaborer collectivement un plan d'action. Différentes actions ont été réalisées, comme des marches exploratoires en vue de l'implantation de bancs adaptés aux seniors, un nouveau guide des seniors a été rédigé, un espace dédié aux seniors et à leurs proches a été créé.

Pour prolonger et développer ces actions, le projet de l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour 2021-2026 a été mis en place.

Grâce à ce projet, la ville de Sceaux encourage la participation, l'innovation citoyenne et la concertation des habitants. Ainsi, la ville fait participer les acteurs locaux et les services de la ville dans l'élaboration, la diffusion et la mise en œuvre du nouveau plan d'action pour l'amélioration de la vie des seniors. Le partage d'expériences et les actions partenariales favorisent une dynamique pour un vieillissement actif des publics seniors à Sceaux.

## IDENTIFIER LES BESOINS ET LES ATTENTES GRÂCE À DES ATELIERS

En 2019, trois ateliers participatifs ont été organisés dans différents quartiers de la ville pour faire le bilan du premier plan d'action et proposer de nouvelles pistes de travail. Les participants étaient représentatifs des seniors de la ville.



Des jeux de cartes ludiques ont été créés spécialement pour l'animation de trois ateliers participatifs organisés dans différents quartiers de la ville.



Ville de Sceaux

Ville Amie des Aînés depuis mars 2015  
Sceaux (92)

Fiche publiée le 7/06/2021

## OBJECTIFS :

- Encourager la participation et la concertation citoyennes des personnes âgées.
- Favoriser le lien social.
- Prévoir des actions concrètes après avoir identifié les besoins des seniors de la ville de Sceaux

## PRATIQUE :

- Rédiger le bilan du premier plan d'action datant de 2015 et ayant duré cinq ans.
- Élaborer le deuxième plan d'action pour 2021 jusqu'à 2026.
- Mettre en place ce nouveau plan d'action.

Lors de chaque atelier, les participants ont été divisés en trois groupes, chacun étant animé par un professionnel de la Ville. Des jeux de cartes ludiques ont été créés spécialement pour l'animation de ces ateliers interactifs. Ils contenaient des cartes autour de huit thématiques de la démarche. Ainsi, l'ensemble des thématiques ont pu être abordées lors de l'atelier avant une restitution des constats en grand groupe.

En parallèle, des entretiens sur la base d'un questionnaire ont été organisés auprès des partenaires et acteurs locaux qui s'investissent auprès des publics seniors. Un groupe de travail constitué des membres du comité consultatif des aînés et d'un membre du conseil de la vie sociale de la résidence autonomie les Imbergères a ensuite pu être mis en place. Ce groupe de travail s'est réuni à trois reprises entre 2019 et 2020 afin de définir le contenu puis la forme du nouveau plan d'action.

Le bilan du travail effectué a été ensuite présenté lors d'une séance plénière du comité consultatif des aînés en la présence des élus concernés. Le nouveau plan d'action a ensuite pu être défini devant le comité de pilotage lors du premier trimestre de 2021.

### UNE ACTION CO-CONSTRUITE

Si ce sont les élus qui ont validé le contenu du plan d'action, les seniors de la ville ont constitué une importante force de proposition en ce qui concerne le contenu et de la forme du plan d'action. Les associations implantées sur ville en relation avec les seniors ont accompagné la mise en œuvre du plan d'action.

Le département des Hauts de Seine a financé les actions de préservation de la santé et a créé l'espace seniors. Les différents services de la ville ont quant à eux mis en œuvre des actions concernant les services techniques, le service communication, l'action culturelle et les sports.

La communication autour du projet a été mise en place par le réseau des élus de la ville et a été permise par la diffusion du projet sur le site internet de la ville et des réseaux sociaux, la parution d'un article dans le Sceaux magazine et dans la presse locale, les réunions d'encadrement de la ville et les rapports d'activités du service seniors et du Centre communal d'action sociale.

## ÉVALUER ET PÉRENNISER LE PROJET

Pour évaluer l'action, de nombreux moyens ont été utilisés. Le nombre de seniors impliqués dans les focus groupes lors du bilan du premier plan d'action, la prise en compte des avis, besoins et attentes des seniors, l'envoi de questionnaires mais aussi des entretiens avec les responsables d'associations ont été des manières d'évaluer le projet.

Le plan d'action a pu être élaboré en juin 2020 en collaboration avec les seniors du groupe de travail. Le contenu du plan correspond bien aux besoins et attentes exprimés lors du diagnostic partagé. Lors du travail avec les focus groupes, un nombre important de personnes ont participé. De plus, les neuf membres du groupe de travail (deux hommes et sept femmes) ont été très impliqués. Les services de la ville et les associations ont été sollicités sous forme d'interviews ou de réunions collectives.

Pour développer le projet, en plus des huit thématiques de la démarche Villes Amies des Aînés, la ville a souhaité développer un nouvel axe autour des Aidants. Une feuille de route sur les enjeux et actions développés en direction des aidants familiaux est adossée au plan d'action.



Le bilan du travail effectué a été présenté lors d'une séance plénière du comité consultatif des aînés en la présence des élus concernés.



## APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Sceaux, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : [contact@rfvaa.com](mailto:contact@rfvaa.com)